



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Montpellier, le 10 janvier 2017

Contact presse :

Bureau de la communication
interministérielle
04 67 61 61 25

pref-communication@herault.gouv.fr



ÉLECTIONS

Élections municipales partielles complémentaires dans la commune de Notre Dame de Londres

La démission du maire de la commune de Notre Dame de Londres oblige à procéder à des élections municipales partielles complémentaires afin de compléter le conseil municipal (article L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Il convient en effet, de pourvoir à la vacance de 4 membres du conseil municipal de Notre Dame de Londres.

Les électeurs et électrices de la commune de Notre Dame de Londres, sont donc convoqués, par arrêté préfectoral du 25 décembre 2016, en vue de procéder à une élection partielle complémentaire :

- Au 1^{er} tour le **dimanche 22 janvier 2017**
- en cas de second tour le **dimanche 29 janvier 2017**.

Les déclarations de candidature pour le 2^{ème} tour, devront être déposées à la Sous-préfecture de Lodève, **du lundi 23 janvier au mardi 24 janvier 2017 de 8h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h30 :**

Sous-préfecture de Lodève avenue de la République sur rendez-vous par mail à l'adresse suivante :

sp-elections-lodeve@herault.gouv.fr



Prefet34

Site internet : herault.gouv.fr